

Le ministre Béchard réalise un exploit !



Le parrain des orphelins politique du Royaume semble nourrir une sainte horreur pour la presse régionale, puisqu'il lui fait faux bond pour la deuxième fois

Les membres du Cercle de presse du Saguenay se rappellent avec amertume avoir appris au dernier moment le désistement de leur prestigieux invité. Celui-ci effectuait, en avril dernier, sa première visite officielle chez nous, après avoir courageusement accepté de représenter un Saguenay — Lac-Saint-Jean tout bleu dans un Conseil des ministres encore invariablement rouge malgré son état de minoritaire.

Toujours est-il que Claude Béchard, ce benjamin verbotomoteur génial du gouvernement Charest, avance à pas de Sioux au pays des Bleuets. Évidemment, il se montre ouvert aux questions des journalistes, et des animateurs radiophoniques qui réussissent à lui lancer une question à la sortie d'une rencontre secrète, ou à le harponner au téléphone. Mais il évite le canal traditionnel de l'information publique, la conférence de presse. Il semble ressentir une certaine méfiance dès qu'il franchit la frontière de la Réserve faunique des Laurentides. Il se retrouve alors dans le territoire que les souverainistes dominent depuis des lunes.

Annonce laconique

Cette situation ne devrait toutefois pas inciter le parrain Béchard à manifester une timidité excessive. Ce n'est pas mépriser les députés péquistes, représentants démocratiquement élus par le peuple saguenéen et jeannois, que d'expliquer, dans le cadre d'une conférence de presse les décisions du pouvoir. C'est même un devoir.

Alors, pourquoi avoir limité à un simple communiqué de presse l'annonce tant attendue d'une première application réelle de mesures de sécurité au bassin versant du lac-Réservoir Kénogami? L'autorisation de creuser la rivière Aux Sables découle des recommandations du rapport Nicolet.

Ce travail comblera la grande lacune de ce complexe hydrographique unique en Amérique

du Nord. Il lui procurera enfin la capacité de neutraliser les eaux rendues éventuellement furieuses par une fonte trop rapide ou des pluies diluviennes. Un lac Kénogami anormalement gonflé ne sera plus une menace. En creusant la rivière Aux Sables, la capacité d'évacuation sera doublée. Les eaux fileront vers le Saguenay sans inonder les riverains.

Françoise Gauthier

L'ignorance de la principale recommandation du rapport Nicolet, c'est la seule véritable négligence commise par Françoise Gauthier qui a, par contre, tout au cours de son dernier mandat, multiplié ou appuyé les initiatives heureuses. Mentionnons simplement l'investissement majeur à la future école nationale des communications du Cégep de Jonquière, l'implantation de l'usine-pilote AP50 à Arvida et le prolongement de la Faculté de médecine de Sherbrooke jusqu'à l'UQAC. Mais, elle s'est tragiquement davantage soucieuse d'un niveau satisfaisant du lac Kénogami durant la période estivale que de la sécurité des riverains. L'un ne va pas sans l'autre.

Le ministre Béchard n'a pas eu besoin d'un dessin pour le comprendre. Il a rapidement converti les sceptiques parmi ses collègues du Conseil des ministres et obtenu le feu vert à la réalisation, le plus rapidement possible des ouvrages qui enlèveront cette épée de Damoclès.

A ceux qui banalisent le péril en prétendant qu'une catastrophe comme celle de 1996 ne se produit qu'aux mille ans, signalons simplement que le premier septembre 2005, il est tombé, dans les régions voisines de la Côte-Nord et de Charlevoix, 6,4 pouces d'eau en six heures. Ce fut plus dévastateur que notre Déluge qui a accumulé 10 pouces... mais en 48 heures.

Jacques Tremblay, le président du Comité des citoyens de Laterrière, précise, par ailleurs, dans une lettre adressée au député Sylvain Gaudreault, que les riverains de Chicoutimi, Laterrière et Jonquière, ont subi cinq inondations majeures et huit mineures de 1974 jusqu'au Déluge de 1996. En convainquant le gouvernement d'agir sans délai, le ministre-parrain Claude Béchard traduit une intention en volonté politique. Il frappe un coup de circuit dès sa deuxième présence au bâton. C'est un exploit qu'il aurait dû exposer à la classe journalistique régionale.